CAISSE DE PRÉVOYANCE
des avocats, des huissiers de justice et autres indépendants
1951 70 2021

PENSION COMPLEMENTAIRE POUR INDEPENDANTS (CPTI)

CONFORMÉMENT À LA LOI DU 18/02/2018
DANS LE CADRE D'UN ENGAGEMENT DE MOYENS

CPTI

Barreau / Arr. :	CONTRAT D'ADHESION N°	En vigueur à la date du 1er paiement.

MEMBRE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse professionnelle :

Rue : ..... Numéro : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Lieu de naissance : ..... le : ...../...../.....

N° REGISTRE NATIONAL (obligatoire)

									-		

Etat civil : .....

Profession ☐ Avocat ☐ Huissier de Justice ☐ Autre profession : .....

BÉNÉFICIAIRE(S)

Conjoint ou cohabitant

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Enfants	Nom	Date de naissance
	.....	.....
	.....	.....
Autre(s) bénéficiaire(s)	Nom	Date de naissance
	.....	.....
	.....	.....

Toute modification dans la situation familiale ainsi qu'un changement d'adresse sera communiqué tout de suite.

COTISATION

MONTANT : ..... /an

PAYABLE ☐ Par mois ☐ Par trimestre ☐ Par an, au mois de : .....

Convention de pension: par la signature de cette convention par les deux partis le signataire obtient la qualité d'Affilié d'après la définition du Règlement de pension, et aussi la qualité de membre ordinaire de la Caisse de prévoyance des avocats, des huissiers de justice et autres indépendants OFP. Il est en même temps inconditionnellement lié et soumis au Règlement de pension (CPTI) et aux Statuts tels qu'approuvés ou tels qu'ils seront approuvés par les organes compétents en concordance avec le Règlement de pension (CPTI) et les Statuts de la Caisse de prévoyance des avocats, des huissiers de justice et autres indépendants OFP.

Fait à ..... le : ...../...../.....

Membre adhérent	Le Directeur Général	Le Président du Comité de Direction
	C. VERBEEK	Y. KEVERS

En matière de RGPD, consultez notre site web www.cpah.be/fr/privacy-rgpd/